



*Mines Alert Canada*



**RAPPORT ANNUEL 2008**

### **Conseillers**

Stephen Hazell  
Isobel W. Heathcote, D. Ph.  
Moirra Hutchinson  
Ovide Mercredi  
Donna Mergler, D. Ph.  
L'honorable Lois M. Wilson, ministre  
Peter J. Usher

### **Conseil d'administration**

Co-présidentes : Laura Calm Wind, Thunder Bay, Ontario  
Marilyn Crawford, Godfrey, Ontario  
Trésorière : Jean Symes, Ottawa, Ontario  
Secrétaire : Earl Commanda, Ottawa, Ontario  
Directeurs : Ken Luckhardt, Toronto, Ontario  
Armand MacKenzie, Sept-Îles, Québec  
David MacKinnon, Whitehorse, Yukon  
Kevin O'Reilly, Yellowknife, T. N.-O.  
David Peerla, Thunder Bay, Ontario

### **Membres en 2008**

L'Alliance de la Fonction publique du Canada  
Ami(e)s de la Terre  
Bathurst Sustainable Development  
Bedford Mining Alert  
Citizens' Mining Council of Newfoundland  
Friends of the Stikine Society  
Inter Pares  
Développement et Paix  
Fonds humanitaire des Métallos  
Fonds de justice sociale des travailleurs et travailleuses de l'automobile  
Kairos : initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice  
La Nation Innu  
Nature Canada  
Northwatch  
Rivers Without Borders  
Sierra Club of Canada



Le personnel de Mines Alertes : de gauche à droite, la coordonnatrice nationale Joan Kuyek (maintenant retraitée), le coordonnateur aux communications et à la sensibilisation Jamie Kneen, le coordonnateur du programme canadien Ramsey Hart, la coordonnatrice à la recherche Catherine Coumans et la coordonnatrice au développement des ressources et à l'administration Susan Murdock.



## **MiningWatch Canada**

### **Mines Alertes**

City Centre Building, Suite 508  
250 City Centre Avenue  
Ottawa, Ontario, Canada K1R 6K7  
tel. +(613) 569-3439  
fax: +(613) 569-5138  
e-mail: [canada@miningwatch.ca](mailto:canada@miningwatch.ca)  
url: [www.miningwatch.ca](http://www.miningwatch.ca)

## **Qu'est-ce que Mines Alerte Canada?**

Mines Alerte a été créé en 1999 par des groupes environnementaux, syndicaux et autochtones du Canada désireux d'institutionnaliser leur travail sur les questions minières, ainsi que par des groupes canadiens de développement international, de justice sociale et de défense des droits de la personne intéressés à soutenir des organismes partenaires et des collectivités des pays du Sud aux prises avec les répercussions néfastes de l'activité d'entreprises minières canadienne sur l'environnement, les droits de la personne et le développement.

Partant du principe que les problèmes nationaux et internationaux ne peuvent pas être traités isolément mais que, bien au contraire, leur résolution est interdépendante, les fondateurs de Mines Alerte ont voulu créer et renforcer des réseaux à l'échelle mondiale afin de susciter des réformes pouvant entraîner l'adoption de pratiques minières responsables et offrir des recours face aux préjudices présents et passés.

Dix ans plus tard, Mines Alerte est devenu une voix forte dans l'élaboration de politiques minières susceptibles d'obliger les entreprises à rendre des comptes, peu importe qu'elles mènent leurs activités au Canada ou à l'étranger. Son conseil d'administration et son personnel possèdent connaissances et expérience dans les domaines des politiques et des campagnes environnementales, de l'organisation communautaire et syndicale, du développement économique communautaire, de la cueillette de fonds, de la gestion des organisations, du développement international, de la solidarité internationale et des droits des peuples autochtones. Trois des dix membres de son conseil d'administration sont des Autochtones.

Le but général de Mines Alerte est de renforcer les capacités des organisations et des communautés partenaires où s'exerce l'activité minière, les rendant plus aptes à agir, dans l'intérêt public, pour la protection de l'environnement, de la ou des culture(s) locale(s) et du bien-être économique et social des communautés. Pour atteindre ce but, nous tentons de : faire en sorte que les pratiques de développement minier soient compatibles avec les objectifs de développement de communautés durables et de santé écologique; renforcer les compétences stratégiques et techniques des communautés et des organisations aux prises avec les effets du développement minier; imposer des conditions justes à l'activité minière et, dans certains cas, empêcher le développement de projets qui seraient préjudiciables à des territoires significatifs sur les plans écologique, économique et culturel; et promouvoir des politiques propres à améliorer l'efficacité du développement minier et à en réduire les risques.

## **Que fait Mines Alerte Canada?**

Nous offrons, au pays et à l'étranger, une *aide à la recherche* et une *aide technique* à des gens de la base : communautés, ONG et particuliers. Selon la nature de la demande, le temps consacré à cette aide peut aller de quelques minutes – pour trouver

les coordonnées d'une personne – à plusieurs jours ou plusieurs semaines – pour effectuer une recherche d'information extensive ou l'analyse détaillée d'un énoncé des incidences environnementales.

Nous menons des activités de *revendication et de réforme des politiques* en faisant le lien entre des campagnes axées spécifiquement sur un projet ou une entreprise et la promotion de changements aux lois et règlements canadiens au bénéfice des communautés et des écosystèmes touchés par l'activité minière, tant au Canada qu'à l'étranger. Les progrès dans l'une ou l'autre des juridictions bénéficient à tous, car un gain obtenu dans une région du monde peut servir de levier à nos partenaires et à nous-mêmes pour exiger des normes et des politiques semblables dans une autre région.

Notre *travail de communications* a pour objectif d'informer le grand public et de susciter un appui à des campagnes spécifiques ou à des initiatives stratégiques. Nos recherches nous permettent d'offrir aux organisations de base de la documentation technique, politique et socio-économique crédible dans un langage accessible. Nous nous efforçons d'accroître la sensibilisation aux problèmes fondamentaux liés à l'extraction des ressources non renouvelables, au recyclage, aux changements climatiques, aux responsabilités écologiques, à la justice environnementale et aux droits économiques, sociaux et culturels.

## **Travailler en coalitions**

Au sein du *Réseau canadien de l'environnement (RCEN)*, Mines Alerte agit comme co-président du caucus des mines, il siège au comité de direction du caucus de la planification et de l'évaluation environnementale et il représente le réseau dans cinq groupes de travail : le programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM), l'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées (INMOA), le Groupe consultatif multilatéral sur le Règlement sur les effluents de mines de métaux (GCM-REMM), le sous-comité des mines du Groupe de travail sur l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) et la Table sur le développement durable du secteur des mines.

L'*Ontario Mining Action Network (OMAN)* s'occupe de renforcer les capacités des citoyens à travailler ensemble et à faire face aux impacts de l'activité minière. Il « prône des pratiques minières responsables par le soutien mutuel fondé sur les intérêts communs, prenant en compte les répercussions sociales, économiques, culturelles et environnementales de l'activité minière en Ontario ». Mines Alerte est un membre fondateur de l'OMAN, il gère la liste d'envoi électronique de l'organisme et organise et coordonne son assemblée générale annuelle.

Le *Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RRCRC)* est une coalition d'organismes non gouvernementaux, d'Églises, de syndicats et d'autres organismes de la société

civile, qui se penche sur la question de l'« immunité effective » des entreprises canadiennes ayant des activités dans les pays en développement et qui demande au gouvernement canadien de ne pas se contenter d'encourager l'adoption de mesures volontaires de responsabilité sociale des entreprises mais de mettre en œuvre des mesures susceptibles d'assurer la reddition de comptes des entreprises par rapport aux normes reconnues en matière d'environnement et de droits de la personne. Mines Alerte est un membre fondateur du RCRCE et fait partie de son comité directeur.

Le *Conseil canadien pour la coopération internationale* (CCCI) est une coalition d'organisations du secteur bénévole canadien œuvrant à l'échelon international pour un développement humain viable. Mines Alerte participe à ses groupes de travail : le Forum Afrique-Canada, le Groupe d'orientation politique pour les Amériques et le Groupe de travail de l'Asie-Pacifique.

Le *Réseau international Femmes et mines* (International Women in Mining Network, dont le sigle, RIMM, correspond au nom espagnol de l'organisme) réunit des femmes des communautés touchées par l'activité minière et des travailleuses des mines de divers continents dans le but de travailler sur des enjeux liés à la justice pour les femmes dans le domaine des mines. Mines Alerte est membre d'un comité ayant pour but d'organiser la prochaine rencontre internationale du RIMM.

Coordonnée par le secrétariat de Third World Network Africa, l'*African Initiative on Mining, Environment, and Society* (AIMES) réunit des représentants de communautés touchées par l'activité minière, des chercheurs et des ONG de tous les coins du continent. Mines Alerte est l'un des rares participants non africains.

L'*Observatoire latino-américain des conflits miniers* (Latin American Mining Conflicts Observatory, dont le sigle, OCMAL, correspond au nom espagnol de l'organisme) est un autre réseau qui réunit des représentants de communautés touchées par l'activité minière, des chercheurs et des ONG de tous les coins du continent.

L'*Initiative d'Halifax* (IH) s'est donné pour mission la transformation fondamentale du système financier international et de ses institutions afin de réaliser l'éradication de la pauvreté, la viabilité de l'environnement et la pleine reconnaissance des droits de la personne. Mines Alerte préside actuellement cet organisme.

L'*Initiative for Responsible Mining Assurance* (IRMA) est une initiative internationale multilatérale (industrie et société civile) soutenue par les consommateurs en aval (joailliers, etc.) et dont l'objectif est d'établir des normes environnementales et sociales applicables aux projets miniers. L'IRMA travaille à l'élaboration d'un système de surveillance et de vérification qui pourrait mener à la certification de projets miniers particuliers. Mines Alerte participe avec des ONG internationales et des représentants communautaires à élaborer des normes distinctes de celles de l'industrie.

Le *Western Mining Action Network* (WMAN) est une initiative issue des communautés locales qui vise à faire circuler l'information et à renforcer les capacités des militants au Canada et aux États-Unis. Mines Alerte siège au comité directeur du WMAN.

Le comité de rédaction du site web *Mines and Communities* réunit des représentants d'ONG communautaires, autochtones et de solidarité de pays développés et en développement de tous les coins de la planète. Mines Alerte est un membre fondateur de cet organisme.

*Mined Your Own Waste* est une toute nouvelle coalition internationale axée sur la protection des plans d'eau naturels contre leur utilisation comme sites de déversement de résidus miniers. Mines Alerte est un membre fondateur de cet organisme et siège à son comité directeur.

La *Coalition du budget vert* réunit le savoir collectif de vingt grands groupes canadiens préoccupés d'environnement et de conservation afin de présenter au gouvernement fédéral des recommandations quant aux priorités de son budget annuel et pour faire avancer la compréhension et promouvoir l'utilisation de la réforme fiscale écologique. Les membres de la Coalition considèrent que la prospérité future du Canada dépend de l'intégration effective de ses objectifs sur les plans de l'environnement, de l'économie et de la santé.

## **Principaux secteurs de travail en 2008**

### **Interprétation de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)**

Nous estimons que le gouvernement fédéral a violé la LCEE en 2006 en décidant de scinder le projet minier Red Chris, en Colombie-Britannique, en une multitude de parties et de rétrograder son étude d'impact environnemental du niveau d'« étude approfondie » à celui d'« examen préalable ». Cette décision signifiait que la participation de la population au processus d'évaluation n'était plus obligatoire, et de fait, aucune possibilité de participation n'a été offerte.

Représentés par Ecojustice, nous avons réussi à démontrer en Cour fédérale que le gouvernement fédéral a enfreint la loi en évitant d'effectuer une étude d'impact environnemental approfondie, mais ce jugement a été renversé en appel. À la mi-décembre 2008, la Cour suprême a accepté d'entendre notre appel de ce jugement. La cause sera entendue en octobre 2009. Nous sommes actuellement à mettre sur pied un fonds de défense juridique pour soutenir cette cause et d'autres causes semblables.

### **Protection de l'eau**

Par une modification réglementaire introduite en 2002 à l'article 2 des règlements sur les effluents des mines de métaux, le gouvernement fédéral accorde aux entreprises minières le droit d'utiliser des lacs et des ruisseaux poissonneux comme décharges de résidus miniers, détruisant ainsi à jamais ces pré-

cieux écosystèmes.

Nous avons réclamé la cessation de cette pratique en utilisant des mécanismes multilatéraux, des communications avec des députés de tous les partis, dans notre travail en coalition ainsi que dans des entrevues avec les médias. Nous avons joué un rôle de premier plan dans la fourniture d'information qui a mené à un reportage réalisé et diffusé par CBC-TV à la fin du printemps 2008 (et qui a connu un grand succès sur You Tube); et nous avons par la suite entrepris la formation d'une coalition sur cet enjeu. Poursuivant dans la même direction, nous entendons profiter de l'intérêt manifesté envers ce sujet par la population et les médias pour accentuer la pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il retire cette « solution de facilité » face au problème d'évacuation des déchets du secteur minier.

### ***Barrick Gold, la plus grande entreprise d'exploitation aurifère au monde***

Les projets de Barrick Gold sont parmi les plus litigieux au monde. Cette entreprise exploite une mine d'or au mont Tenabo, un territoire de grande valeur spirituelle et culturelle pour les Shoshones de l'ouest; elle a causé des dommages irréversibles aux glaciers qui longent la frontière entre le Chili et l'Argentine; et elle met en danger des bassins versants entiers, des habitations et des moyens de subsistance en Papouasie-Nouvelle-Guinée sans indemniser les personnes touchées – pour ne citer que quelques exemples.

En 2008, nous avons contribué, avec nos partenaires, à amener des représentants autochtones de communautés touchées par les activités de Barrick Gold en Australie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Chili à prendre la parole devant les Nations Unies, et nous les avons invités au Canada. Ils ont rencontré des députés canadiens de tous les partis politiques ainsi que des fonctionnaires, ils ont présenté leurs points de vue à des gestionnaires de fonds d'investissement socialement responsable et ils ont offert des témoignages devant le grand public à Toronto, Ottawa et Montréal. Des procurations leur ont été fournies pour qu'ils puissent s'adresser aux actionnaires de l'entreprise lors de son assemblée générale annuelle à Toronto. Nous prévoyons participer à l'organisation d'une tournée semblable en 2009 afin de maintenir la pression sur l'entreprise pour qu'elle corrige ses erreurs et sur le gouvernement canadien pour qu'il améliore sa réglementation des entreprises canadiennes exerçant leurs activités à l'étranger.

### ***Panama et le projet de mine Petaquilla***

Une région isolée de la forêt pluviale du Panama est menacée par l'exploitation de mines à ciel ouvert d'or et de cuivre par des entreprises canadiennes. Cette concession minière de 13 600 hectares est située au cœur du couloir biologique mésoaméricain, une zone de très grande biodiversité et d'une beauté inouïe qui s'étend du Mexique au Darién – une bande de vingt millions d'hectares constituée de forêts pluviales et de forêts montagneuses humides, de mangroves côtières et de chaînes de

montagnes.

Pendant toute l'année 2008, nous avons travaillé avec des ONG et des organismes communautaires panaméens pour attirer l'attention sur la dégradation intensive de l'environnement causée par les travaux préparatoires menés par l'entreprise. Nous avons signalé les préoccupations à l'égard de l'environnement et des communautés à l'ambassade canadienne au Panama et à l'assemblée générale annuelle de Petaquilla Minerals à Vancouver; nous avons souligné les mêmes problèmes aux représentants des sociétés Inmet et Teck-Cominco lors d'un atelier multilatéral; nous avons préparé une analyse générale de Teck-Cominco; et nous avons publié une mise en garde aux investisseurs et une trousse documentaire (comprenant entre autres des recherches-média additionnelles sur l'entreprise et des traductions anglaises de documents de première main rédigés en espagnol) pour distribution par Internet et par service de transmission. Vers la fin de 2008, le circuit judiciaire de Colón au Panama entamait des procédures contre une des entreprises, Petaquilla Minerals, pour crimes contre l'environnement. Nous entendons poursuivre plus avant notre collaboration avec nos partenaires panaméens pour susciter des pressions du public et réclamer du gouvernement et des tribunaux panaméens qu'ils agissent de manière transparente et conformément aux lois établies.

### ***Réformer la Loi sur les mines de l'Ontario***

L'Ontario est la principale province minière du Canada, sa production de métaux représentant 30 % de la valeur totale de la production canadienne. Cette province possède aussi une longue histoire continue d'exploitation minière et l'une des infrastructures bureaucratiques minières les plus développées de toutes les régions canadiennes. Étant donné la position du Canada qui apparaît comme un géant du secteur minier à l'échelle internationale, ce qui se passe dans le domaine des mines en Ontario est important, non seulement sur le plan provincial, mais également sur les plans national et international. Depuis que le gouvernement de l'Ontario a annoncé son intention de réviser les lois qui régissent les premières étapes de l'exploitation minière, qui sont souvent les plus controversées, les yeux du monde entier sont donc tournés vers l'Ontario.

Nous participons déjà entièrement au processus de réforme en collaborant avec d'autres organisations pour proposer des solutions de rechange concrètes pour la nouvelle législation. Nous avons été en mesure de « prendre une longueur d'avance » en raison de notre contribution passée à la recherche et à l'analyse de questions importantes pour les communautés touchées par l'exploitation minière – notamment les communautés autochtones – et de notre rôle prépondérant au sein de l'Ontario Mining Action Network, qui réunit des groupes autochtones, écologiques et de justice sociale de toute la province. L'automne dernier, nous avons présenté notre propre mémoire au gouvernement ontarien et participé au contenu des

présentations de divers groupes alliés. Nous continuerons de communiquer les informations récentes sur le processus de réforme au fur et à mesure de son déroulement en 2009 et, avec d'autres membres du réseau, nous continuerons d'analyser de façon critique les propositions du gouvernement et de susciter l'intérêt des médias et de la population pour ce sujet.

### **Protéger la forêt boréale**

Un communiqué de presse conjoint émis en mai 2008 par Northwatch et Mines Alerte énonçait clairement le problème:

« Une tempête d'activité minière menace d'anéantir nos réserves minérales, de compromettre des écosystèmes fragiles et de violer les droits des Autochtones. Cette tempête laissera derrière elle des millions de tonnes de résidus toxiques, des eaux polluées et des villes minières en faillite. Les effets négatifs de la tempête seront importants et durables et seront subis, d'abord et avant tout, par les populations vivant dans la forêt boréale. À long terme, ce sont les contribuables qui devront payer la note de remise en état économique et environnemental qui en découlera. »

Nous avons collaboré avec Northwatch à la production du rapport intitulé *The Boreal Below: Mining Issues and Activities in Canada's Boreal Forest Region*. Ce document était dicté par la volonté de répondre à une demande croissante d'information et d'analyse, de la part des communautés de tous les coins du

Canada, leur permettant de comprendre les répercussions de l'activité minière sur leur vie et leurs moyens de subsistance. Il offre une analyse minutieusement documentée des effets sociaux, environnementaux et culturels de l'activité minière, depuis la prospection jusqu'à la fermeture d'une mine, ainsi qu'une vue d'ensemble de la situation actuelle par province et territoire. Le chapitre trois, « The Mining Sequence », constitue l'une des meilleures introductions actuellement disponibles sur la question des mines.

### **Les Canadiens veulent se faire entendre au sujet du développement minier**

Le boom minier des récentes années n'a commencé à diminuer que dans la seconde moitié de cette année, lorsque l'impact du fléchissement mondial de l'économie a commencé à être ressenti partout dans le monde. Les projets miniers avaient commencé à surgir près de collectivités qui n'avaient pas vu ce genre d'activité depuis longtemps, ou encore qui ne l'avaient jamais vu. Des propositions de mines d'uranium ont soulevé des inquiétudes particulières dans de nombreuses régions du pays.

Nous avons eu l'occasion de soutenir deux nouveaux réseaux de la société civile, au Québec et dans les Maritimes, en leur fournissant de l'information documentaire et une aide technique et en participant à des discussions de planification

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Présenté aux membres de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada

Nous avons vérifié le bilan de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada au 31 décembre 2008 et les états de l'évolution des actifs nets et des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe aux administrateurs de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par les administrateurs, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ottawa (Ontario)  
Le 29 janvier 2009

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP  
Comptables publics enregistrés

stratégique. Nous souhaitons continuer cette collaboration en 2009.

### ***Projets miniers en zones de conflit***

Au cours des vingt dernières années, le conflit en Colombie a amené des violences graves contre des syndicalistes, des paysans et des Autochtones et a entraîné le déplacement forcé de milliers de personnes. Les régions où des mégaprojets de ressources naturelles sont prévus ou étudiés sont précisément celles où les pires violences ont eu lieu et d'où provient la plus grande partie de la population forcée de fuir.

Nous participons à une initiative de recherche dirigée par Inter Pares et à laquelle participe également le CENSAT (Ami(e)s de la Terre Colombie), afin de réunir de l'information sur les répercussions des activités des sociétés minières canadiennes en Colombie sur l'environnement et les droits de la personne. Ces travaux, dont la publication est prévue pour 2009, seront utilisés pour faire pression sur le gouvernement canadien afin qu'il instaure des mesures législatives appropriées à l'égard des entreprises canadiennes ayant des activités en Colombie et dans des contextes semblables ailleurs dans le monde. Nous continuerons de contribuer à de telles campagnes en Colombie et à réclamer l'amélioration des politiques gouvernementales.

### ***Changements de personnel***

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à Joan Kuyek, qui s'est retirée cette année pour mieux se consacrer à d'autres projets. Ramsey Hart a repris avec compétence la coordination du programme canadien, tandis que d'autres volets de l'inspirant travail de Joan (et de sa lourde tâche) ont été distribués entre les autres membres du personnel.

### ***Merci à...***

Nous voulons remercier tous les organismes et toutes les personnes qui nous ont aidés au cours de la dernière année, ainsi que tous nos précieux donateurs qui contribuent à rendre notre travail possible.

**MINING WATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA**

BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2008

	2008	2007
<b>ACTIFS À COURT TERME</b>		
Encaisse	\$ 132 209	\$ 93 382
Investissement à court terme (note 2)	50 202	50 000
Débiteurs	8 115	3 472
À recevoir de Canary (note 4)	24 408	57 430
Frais payés d'avance	2 579	2 669
	<b>\$ 217 513</b>	<b>\$ 206 953</b>
<b>PASSIFS À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	\$ 18 795	\$ 22 951
Revenu reporté (note 3)	62 136	56 234
	<b>80 931</b>	<b>79 185</b>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Fonds de prévoyance - intérieurement affectés (note 5)	\$ 55 000	\$ 50 000
Actifs nets non affectés	81 582	77 768
	<b>\$ 136 582</b>	<b>\$ 127 768</b>
	<b>\$ 217 513</b>	<b>\$ 206 953</b>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

	2008	2007
<b>FONDS DE PRÉVOYANCE</b>		
Solde - début de l'exercice	\$ 50 000	\$ 50 000
Transfert des actifs nets non affectés (note 5)	5 000	-
Solde - fin de l'exercice	<b>\$ 55 000</b>	<b>\$ 50 000</b>
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS</b>		
Solde - début de l'exercice	77 768	65 246
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	8 814	12 522
Transfert au fonds de prévoyance (note 5)	(5 000)	-
Solde - fin de l'exercice	<b>\$ 81 582</b>	<b>\$ 77 768</b>

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

	2008	2007
<b>REVENUS</b>		
Subventions	\$ 191 856	\$ 171 795
Générés par les programmes (note 4)	279 251	284 929
Adhésions, intérêts et autres	15 010	12 611
	<b>486 117</b>	<b>469 335</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Coordination des réunions du conseil	23 106	35 028
Programme international	116 788	100 065
Programme interne	112 248	116 678
Programme de création de systèmes réglementaires	48 313	103 923
Programme de communications	41 672	28 086
Litiges	10 136	-
Conseil en matière de transition	18 442	-
Administration	106 598	73 033
	<b>477 303</b>	<b>456 813</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE</b>	<b>\$ 8 814</b>	<b>\$ 12 522</b>

# MINING WATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
LE 31 DÉCEMBRE 2008

## 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### a) Organisation

Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada a été incorporé sans capital-action le 11 juin 1999 en vertu des lois canadiennes. Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada est une organisation non gouvernementale spécialisée dans la promotion du développement responsable des mines et des ressources minérales. Dans ses activités nationales et mondiales, en appui aux organisations locales, Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada met l'accent sur l'intégrité économique, sociale, écologique et culturelle. L'organisation fonctionne sur une base non lucrative et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral ni à l'impôt provincial.

### b) Immobilisations

L'organisation se conforme à la convention comptable qui consiste à inscrire à titre de dépense le coût des immobilisations acquises au cours de l'exercice. Pour le présent exercice, les dépenses reliées à l'acquisition d'équipement informatique et de fournitures se chiffraient à néant \$ (2007 : néant \$).

### c) Constatation des produits

L'organisation se conforme à la méthode de comptabilisation des contributions.

### d) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des recettes et des dépenses pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### (e) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les investissements à court terme, les débiteurs, les sommes exigibles du Canary Research Institute, ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer. Sauf indication contraire, c'est l'opinion de la direction que Mining Watch Canada / Mines Alertes Canada n'est pas exposée à des risques significatifs de l'intérêt, de la monnaie, ou de crédit résultant de ces instruments financiers et que les montants présentés rapprochent leur valeur juste.

## 2. INVESTISSEMENT À COURT TERME :

L'investissement à court terme consiste en un contrat de placement garanti encaissable qui vient à échéance le 12 octobre 2009 et porte un intérêt à taux variable. Le taux d'intérêt à la fin de l'année était 1,8 %.

## 3. PRODUIT REPORTÉ

Le produit reporté représente les subventions reçus avant la fin de l'exercice et qui se rapportent à l'exercice suivant.

## 4. SERVICES ET TRANSACTIONS APPARENTÉS

Canary Research Institute for Mining, Environment and Health (Canary) a été incorporé sans capital-action le 3 novembre 2003 en vertu des lois canadiennes. Canary est un organisme de bienfaisance enregistré et n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le conseil d'administration de Canary est actuellement composé de deux administrateurs de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada et de trois autres administrateurs. Au cours de l'exercice 2008, 141 602 \$ (2007: 205 605 \$) des revenus générés par les programmes de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada provenait de Canary. En date du 31 décembre 2008, il existe un montant à recevoir de 24 408 \$ de la part de Canary (2007 : 57 430 \$).

Les comptes de Canary n'ont pas été consolidés dans les états financiers. Voici un résumé de la situation financière de Canary au 31 décembre 2007 et des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date.

	2008	2007
<b>Canary</b>		
Actifs totaux	\$ 83 230	\$ 72 411
Passifs totaux	62 543	68 430
<b>Actifs globaux nets</b>	<b>\$ 20 687</b>	<b>\$ 3 981</b>
Revenus globaux	\$ 208 516	\$ 252 379
Dépenses globales	191 810	249 511
<b>Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice</b>	<b>\$ 16 706</b>	<b>\$ 2 868</b>

## 5. FONDS DE PRÉVOYANCE

En cours d'année 2006, l'organisation a décidé de mettre en place un fonds de prévoyance affecté aux fins internes de l'organisation. Le but de ce fonds est de faire face à des changements imprévus dans les finances de l'organisation et d'investir dans des projets pour lesquels aucun financement courant n'est disponible. Pendant l'année, l'organisation a transféré \$ 5 000 (2007 : néant \$) à ce fonds.

## 6. ENGAGEMENTS

L'organisation a un engagement de location à l'égard de locaux à bureaux qui expire le 30 avril 2009. Les paiements de location annuels, y compris les coûts de fonctionnement, sont environ 10 000 \$.

## 7. DONATEURS INSTITUTIONNEL

L'organisation remercie pour leur soutien les organisations suivantes :

- Boreal Songbird Initiative
- Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile
- Canadian Boreal Initiative / Ducks Unlimited
- Centre de recherche pour le développement international
- Inter Pares
- MSST Foundation
- Primate's World Relief and Development Fund
- Sigrid Rausing Trust
- Tula Foundation
- Global Greengrants Fund
- International Community Foundation
- Steelworkers Humanity Fund